



DÉCLARATION

94/32

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

NOTES POUR UNE ALLOCUTION DE

L'HONORABLE CHRISTINE STEWART,

SECRÉTAIRE D'ÉTAT (AMÉRIQUE LATINE ET AFRIQUE),

À L'OCCASION DES CONFÉRENCES DE *THE ECONOMIST*,

DEUXIÈME TABLE RONDE AVEC LE GOUVERNEMENT DE CUBA

LA HAVANE (Cuba)
Le 20 juin 1994

Bonsoir. Je suis enchantée de me trouver à Cuba et de participer à la présente conférence. Je tiens à féliciter *The Economist* et la société Sherritt d'avoir pris l'initiative de nous réunir et d'avoir si bien organisé nos délibérations. Le fait même que cette rencontre se tienne ici témoigne de l'importance de la période actuelle pour Cuba et pour ses relations avec la communauté internationale. Notre rencontre peut apporter une contribution précieuse aux entretiens entre Cuba et d'autres pays à propos de questions d'ordre économique et rehausser les perspectives de rapports commerciaux de grande envergure.

Nous vivons également une période intéressante pour ce qui concerne les relations cubano-canadiennes. C'est pourquoi je suis reconnaissante à M. Ian Delaney, président-directeur général de Sherritt, d'avoir invité le gouvernement canadien, ce qui m'a permis de venir prendre la parole à cette conférence. Je vais traiter des relations entre le Canada et Cuba, lesquelles sont fortement tributaires d'événements qui se produisent à Cuba et ailleurs dans l'hémisphère.

Depuis mon entrée en fonction au poste de secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique), j'ai fait de multiples voyages dans l'hémisphère et rencontré de nombreux dirigeants politiques. Plus tôt, ce mois-ci, j'ai représenté le Canada à la 24^e Assemblée générale de l'OEA [Organisation des États américains] à Belém, au Brésil. Naturellement, j'ai été frappée par la transformation politique et économique que connaît l'hémisphère, par la volonté de s'attaquer à des questions économiques difficiles comme la libéralisation du commerce et la réduction de la pauvreté, par le désir de donner au multilatéralisme la chance de faire ses preuves à l'OEA et dans d'autres institutions ainsi que par la détermination de renforcer les institutions démocratiques, afin que la démocratie porte ses fruits. Évidemment, les gens d'affaires du Canada s'intéressent particulièrement aux progrès de la réforme des cadres juridiques et réglementaires nationaux, qui doit rendre les règles du jeu plus transparentes et plus prévisibles. Ma nomination, à la suite de l'élection, l'an dernier, d'un gouvernement libéral au Canada, atteste le désir du premier ministre de voir notre pays jouer un rôle plus actif dans ces importantes transformations. Comme nous l'avons souligné à la fois dans l'examen de la politique étrangère que nous avons amorcé et dans les discours que le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, et moi-même avons faits au Parlement, nos priorités pour l'hémisphère sont le développement durable, le développement démocratique et le bon gouvernement, l'intégration commerciale et économique de même que les questions de sécurité. Nous poursuivons ces objectifs à l'échelle multilatérale, particulièrement par l'intermédiaire de l'OEA, et sur le plan bilatéral, dans nos relations avec nos partenaires dans l'hémisphère.

Nous considérons que Cuba fait pleinement partie de l'hémisphère et de la grande communauté internationale, et c'est pourquoi nous allons nous efforcer d'appliquer ces objectifs à nos rapports avec Cuba.

Cuba amorce une importante période. Une période de changements économiques, une période où le pays doit s'adapter à un nouveau contexte économique international, tout en veillant à ce que la population cubaine continue à bénéficier d'importants programmes sociaux dans divers domaines, notamment l'éducation et la santé. L'adaptation est un processus difficile que la plupart des pays, y compris le Canada, engagent sous une forme ou une autre en ce moment. Il se peut que les décisions prises aient des coûts sociaux et politiques. Il est ardu mais crucial de tenir le cap. Je suis consciente des difficultés qu'éprouvent de nombreux Cubains à l'heure actuelle. Sensible à cette situation, le Canada a déjà livré des secours humanitaires d'urgence; il l'a fait tout récemment en réponse à un appel lancé par le Programme alimentaire mondial. Le fait que Cuba ait amorcé un processus d'adaptation est encourageant et nous souhaitons bonne chance au gouvernement de ce pays dans l'application vigoureuse d'un programme d'adaptation économique. J'estime que la présente conférence contribuera à ce processus.

Nous voulons aussi encourager et appuyer le développement politique ici, comme nous l'appuyons dans d'autres pays, tant dans cet hémisphère qu'au-delà. Cuba a d'incontestables réalisations à son actif, notamment dans les domaines des droits économiques et sociaux. Ses régimes de soin de santé et d'éducation sont des modèles pour les autres pays. Je souligne également que, lorsque nous parlons de droits de la personne et de développement démocratique, nous ne proposons pas un modèle unique à l'occidentale. Nous visons plutôt le respect de certaines libertés qui sont inscrites dans des instruments internationaux comme la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU [Organisation des Nations Unies]. Ces principes font partie des fondements de la politique étrangère canadienne. Le Canada va donc faire des droits de la personne et du développement démocratique un sujet de discussion permanent avec Cuba, afin que les réalisations cubaines dans les domaines que je citais tout à l'heure trouvent leurs pendants sur le plan des droits politiques et civiques. Nous sommes prêts à collaborer avec Cuba en ce sens.

La réalité des changements à Cuba explique en partie ma présence ici. Il s'agit dans une large mesure d'une première prise de contact et je me suis efforcée de m'informer des réalités du pays et de la façon dont le gouvernement et les citoyens de Cuba voient le développement futur de leur pays. Le gouvernement canadien considère depuis longtemps que, quelles que soient ses divergences de vues avec un autre pays, il importe d'entretenir un dialogue honnête et ouvert. C'est pour cette raison que nos relations officielles avec Cuba n'ont jamais été interrompues depuis leur établissement, en 1945. Même aux époques où nous avons eu des différends importants à propos de l'Afrique, des relations Est-Ouest, de la nature du changement politique en Amérique latine et, plus récemment, en ce qui a trait aux droits de la personne et au bon gouvernement, nous avons maintenu nos rapports et notre dialogue.

Le gouvernement canadien a pris l'habitude, ces dernières années, de qualifier les relations canado-cubaines d'actives et de positives. Je crois que ces adjectifs caractérisent bien le dense réseau de liens officiels et privés que bon nombre d'organisations, d'entreprises et de particuliers du Canada entretiennent avec leurs homologues cubains.

Certains de ces liens officiels ont un caractère concret et quantifiable. Cuba constitue, en importance, le deuxième partenaire commercial du Canada, après Porto Rico, dans la région des Antilles et de l'Amérique centrale. Le total de nos échanges bilatéraux a dépassé 300 millions de dollars en 1993. Il s'agit également d'un pays où plusieurs entreprises canadiennes étudient la possibilité de faire des investissements. Certaines sociétés y sont déjà bien implantées, le cas de Sherritt étant le plus connu. Je ferai remarquer ici que Sherritt est très active dans l'industrie cubaine du nickel et dans le secteur pétrolier et gazier depuis 1991. En 1993, par exemple, les importations canadiennes de nickel cubain de Sherritt ont représenté plus de 60 p. 100 de nos importations totales en provenance de Cuba. Chaque année, plus de 100 000 Canadiens font un séjour à Cuba. M. Eugene Whelan me rappelait, l'autre jour, une autre importante présence canadienne à Cuba - les troupeaux laitiers. En outre, un certain nombre d'universités, d'instituts de recherche et d'organisations non gouvernementales du Canada y ont établi, il y a déjà longtemps, des liens bénéfiques pour les citoyens de nos deux pays.

D'ailleurs, ce sont des Canadiens se livrant à des activités de ce type qui ont demandé instamment au gouvernement de faire davantage, sur le plan officiel, afin de renforcer nos rapports avec le gouvernement et la population de Cuba. Ils nous font valoir que Cuba se trouve à un moment de son histoire où il est plus important que jamais que nos deux gouvernements demeurent en contact. On insiste aussi sur la nécessité de prendre des mesures plus vigoureuses afin de donner aux personnes et organismes extérieurs au secteur public les moyens de coopérer avec leurs homologues cubains dans les domaines de la formation, de l'assistance humanitaire et des échanges techniques.

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, et moi-même souscrivons à cette façon de voir. Le Canada a pour tradition, à l'échelle internationale, de soutenir, lorsqu'il y a lieu et lorsqu'il le peut, un changement pacifique débouchant sur l'émergence de sociétés et d'économies davantage pluralistes. Il est dans notre intérêt de le faire, aussi bien à court terme qu'à longue échéance. Dans certaines parties du monde, des conflits déjà anciens viennent entraver le processus de changement. Dans certains cas, il se peut que la communauté internationale soit intervenue trop tard. Il n'est que trop facile d'observer les résultats de cette déficience, à savoir les souffrances imposées aux populations ainsi que les répercussions des conflits sur les pays voisins. Personne ne souhaite vraiment que la même chose se produise dans notre

hémisphère. Dans le cas de Cuba, j'estime que nous avons tous la possibilité de concourir dès le début au processus de réforme. Nous pouvons dispenser des avis et un soutien susceptibles de favoriser un changement positif et harmonieux dans les domaines économique et politique. Un grand nombre des organisations et entreprises dont j'ai parlé tout à l'heure ont déjà apporté une contribution importante à cet égard. Les gouvernements peuvent, eux aussi, jouer un rôle, en appuyant le secteur non gouvernemental, ainsi qu'en procédant officiellement à des consultations régulières et ouvertes.

Je tiens à ajouter qu'au-delà de la dimension strictement bilatérale, le Canada, en sa qualité de partisan de longue date du multilatéralisme, attache une importance particulière au rôle des organisations internationales. Même si elles n'arrivent qu'à maintenir un dialogue courtois entre les États au sujet de certaines questions de portée internationale, elles auront déjà fourni une contribution précieuse. Le Canada préconise donc fermement l'universalité des organisations, qu'il s'agisse du statut de membre à part entière d'organisations mondiales comme l'ONU ou d'organisations à caractère régional. À la récente conférence de l'OEA, à Belém, j'ai avancé l'idée que celle-ci se doit d'envisager le jour où Cuba pourra à nouveau jouer intégralement son rôle, avec tous les privilèges et toutes les responsabilités que cela comporte. L'isolement est malsain, alors que les contacts étroits avec une organisation de plus en plus dynamique, qui fait beaucoup pour promouvoir la libéralisation économique et politique, peuvent produire des résultats pratiques et positifs.

Quels sont les objectifs du Canada à Cuba? En premier lieu, notre présence ici traduit la volonté de promouvoir plusieurs intérêts concrets de mon pays, notamment en ce qui concerne le commerce. Deuxièmement, nous souhaitons soutenir un changement qui soit positif et pacifique à Cuba, tant sur le plan politique qu'économique. Il se peut que nous divergions d'opinion sur certains aspects du changement, en particulier dans les domaines des droits de la personne et du développement démocratique, mais nous allons poursuivre la discussion aux niveaux appropriés. Troisièmement, nous désirons encourager Cuba à participer pleinement et de manière constructive aux affaires internationales. Enfin, nous ne voulons pas que le gouvernement canadien entrave l'action des organisations et des particuliers canadiens qui mènent leurs propres activités et entretiennent leur propre dialogue avec des Cubains, en raison des restrictions apportées dans le passé à l'aide officielle au développement.

Conformément à ces objectifs, le gouvernement que je représente a décidé d'apporter un certain nombre d'aménagements à sa politique à l'endroit de Cuba. Aucune de ces modifications n'a valeur de tournant décisif, car les bases de ce que j'estime être une politique judicieuse sont déjà en place. Prises dans leur ensemble, toutefois, ces mesures mettent en relief une approche un peu plus militante de nos rapports de même qu'un désir, de notre part, d'intensifier les

contacts de haut niveau. J'ai évoqué ces idées aujourd'hui au cours de mes entretiens avec des membres du gouvernement cubain et j'ai également eu l'occasion de consulter plusieurs organisations et représentants du monde des affaires du Canada.

Tout d'abord, nous souhaitons procéder à un plus grand nombre d'échanges semblables à ceux que je viens d'avoir. C'est pourquoi le ministre canadien des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a indiqué à son homologue, M. Robaina, qu'il serait heureux de le rencontrer à un moment opportun.

En deuxième lieu, j'ai demandé à de hauts fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international de relancer le processus de consultations officielles régulières avec leurs homologues cubains, consultations interrompues depuis plusieurs années. Nous nous efforcerons d'établir un ordre du jour bien étoffé, qui nous permettra d'aborder tout l'éventail des questions d'ordre bilatéral et international.

Troisièmement, comme nous l'avons indiqué à la récente Assemblée générale de l'OEA, le gouvernement canadien a l'intention d'examiner, de concert avec d'autres pays, les conditions auxquelles Cuba pourrait retrouver son statut de membre à part entière de cette organisation. Je me rends parfaitement compte que cette démarche soulève certaines questions difficiles, auxquelles devront s'attaquer aussi bien les membres de l'OEA que Cuba. Ce n'est pas une difficulté qui peut être aplanie du jour au lendemain, mais nous estimons que le moment est venu de commencer à réfléchir à ce processus.

Quatrièmement, le gouvernement canadien appuierait sans réserve des échanges réguliers entre parlementaires de nos deux pays. Je sais que certaines initiatives font déjà l'objet de discussions et nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir afin d'encourager et d'appuyer une activité de ce type.

Cinquièmement, j'annonce, comme M. Ouellet l'a fait aujourd'hui à Ottawa, que notre gouvernement a décidé de permettre à des partenaires non gouvernementaux canadiens qui mènent une action de développement à Cuba de bénéficier de fonds publics de développement. D'un point de vue concret, cela signifie que tout l'éventail de ce que nous nommons programmes de partenariat sera accessible aux ONG [organisations non gouvernementales] canadiennes et aux autres acteurs du secteur non gouvernemental qui travaillent à Cuba, ce qui comprend les établissements universitaires et les entreprises canadiennes ayant des objectifs en matière de développement. Cuba recevra une somme supplémentaire de 1 million de dollars en aide canadienne au développement d'ici un an, grâce aux divers programmes que nous finançons, dont 100 000 dollars du Fonds canadien.

Sixièmement, vu les difficultés économiques qu'éprouvent beaucoup de Cubains ordinaires, le gouvernement canadien va fournir une aide

humanitaire supplémentaire semblable à celle que nous avons annoncée en mars 1994 et aussi l'été dernier. Nous prenons donc des dispositions pour faire un don supplémentaire de 500 000 dollars au Programme alimentaire mondial pour l'aide alimentaire à Cuba.

Septièmement, nous allons continuer à renforcer notre soutien, sur le plan de la promotion, aux entreprises canadiennes recherchant des débouchés à Cuba. Ainsi, le gouvernement va participer activement à de grandes expositions commerciales, par exemple, la Foire internationale de La Havane. Les entreprises canadiennes souhaitant examiner la possibilité de former des coentreprises avec des partenaires cubains pourront dorénavant obtenir des fonds, grâce au Programme de coopération industrielle qu'administre l'Agence canadienne de développement international.

Les mesures que je viens d'énumérer constituent, pour l'essentiel, des exemples de ce que veut faire le gouvernement canadien pour développer ses relations avec Cuba. Chacune de ces mesures est modeste et correspond, selon nous, à ce qu'il est raisonnable de faire et à ce que nous avons les moyens de faire. Chacune d'elles prend appui sur des activités déjà en cours d'exécution. De plus, chacune d'elles, je le crois, donne suite aux attentes que de nombreux Canadiens nous ont exprimées. Au fur et à mesure que nous avancerons dans cette voie, car il s'agit incontestablement d'un processus qui se poursuivra, d'autres idées feront surface. Ce sur quoi je tiens à insister ici, c'est que le Canada a des intérêts à Cuba et s'intéresse à Cuba. Nous voulons tirer parti des possibilités qui se présentent et nous voulons aider Cuba à en faire naître de nouvelles. Le Canada et Cuba ne seront pas d'accord sur toutes les questions, qu'elles soient de portée bilatérale ou multilatérale. Nous avons des divergences de vues même avec nos plus proches alliés. Cela dit, nous sommes ouverts au dialogue.

Je forme le vœu que votre conférence soit couronnée de succès. Les participants que vous avez réunis ne peuvent que favoriser l'éclosion d'idées créatrices quant à la façon dont Cuba et la communauté internationale peuvent interagir de manière plus productive. Je prendrai connaissance avec un vif intérêt des résultats de vos délibérations. Je tiens aussi à remercier la société Sherritt et *The Economist*, d'avoir rendu possible cette importante conférence qui aura sans doute un effet positif sur l'avenir de la société Sherritt à Cuba ainsi que sur les relations officielles canado-cubaines.

Merci.